



Étude comparative des hypothèses démographiques et économiques établies lors de l'analyse actuarielle des régimes de sécurité sociale

Forum mondial de la sécurité sociale, Moscou, le 12 septembre 2007

Merci Monsieur le président. Mesdames, Messieurs, bonjour.

Je me sens privilégié de pouvoir m'adresser à une assemblée aussi prestigieuse.

Contexte de la présentation (*diapositive 2*)

L'étude sur les hypothèses démographiques et économiques a été menée par la Régie des rentes du Québec; les résultats ont été présentés pour la première fois en mai 2007, à l'occasion de la conférence internationale des actuaires et statisticiens de la sécurité sociale, à Helsinki, en Finlande.

Contexte de l'étude (*diapositive 3*)

Comme la plupart des pays industrialisés, le Canada connaîtra un vieillissement de sa population attribuable à la décroissance des taux de natalité et à l'augmentation de l'espérance de vie. Les hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles de divers régimes de retraite nationaux sont fondées sur des données recueillies auprès de nombreuses sources. Grâce aux résultats de l'étude, nous pourrons comparer nos projections futures à celles d'autres pays industrialisés.

Participants (*diapositive 4*)

Voici la liste des participants à l'enquête, que je tiens à remercier. Sans leur appui, cette étude n'aurait pu être réalisée. J'invite également tous les pays présents aujourd'hui à participer aux enquêtes futures, s'ils disposent des données nécessaires.

Sommaire (*diapositive 5*)

J'aborderai d'abord la question des hypothèses démographiques et des projections pour tous les pays inclus dans l'étude. Ensuite, je comparerai la main d'œuvre de ces différents pays, notamment chez les 55 ans et plus. Enfin, je vous parlerai de quelques variables économiques, notamment l'inflation et le taux de croissance des salaires.



Fécondité (*diapositive 6*)

Trois variables principales déterminent les fluctuations d'une population : l'indice synthétique de fécondité, le solde migratoire et l'espérance de vie. La fécondité contribue à la croissance de la population d'un pays. Le nombre de naissances influe directement sur le nombre de nouveaux travailleurs (et de cotisants aux régimes) qui devraient arriver sur le marché du travail quelque vingt années plus tard. Le nombre de nouveaux cotisants, et donc le taux de fécondité, constitue un paramètre important pour la capitalisation de la plupart des régimes de sécurité sociale.

Les pays qui enregistrent à l'heure actuelle les indices de fécondité les plus bas sont le Japon, la Suisse et l'Italie, où on compte entre 1,2 et 1,4 enfant par femme. Un deuxième groupe, constitué de la France, de la Finlande, du Royaume-Uni et de la Suède, prévoit des indices de fécondité d'environ 1,8 enfant par femme en 2030. Au Canada, on estime que l'indice de fécondité s'établira entre ceux de ces deux groupes, soit à 1,6. C'est aux États-Unis qu'on trouve l'indice de fertilité hypothétique le plus élevé, soit 2,0 enfants par femme.

Dans tous les pays étudiés, l'indice de fécondité total projeté est inférieur au niveau requis pour renouveler la population, c'est-à-dire 2,1 enfants par femme. À défaut d'un solde migratoire positif, la population de plusieurs pays pourrait diminuer au cours du siècle.

Solde migratoire (*diapositive 7*)

Un solde migratoire positif signifie une hausse presque immédiate de la population active. L'effet de la migration sur la capitalisation d'un régime varie en fonction de l'importance de la migration et de l'âge des immigrants. Le solde migratoire exprimé en pourcentage de la population varie considérablement d'un pays à l'autre, parmi ceux ayant participé à l'enquête. À l'heure actuelle, les taux fluctuent entre 0,1 % en France et 0,5 % en Suisse. Dans la plupart des pays, sauf en Suisse, on prévoit de faibles variations du solde migratoire en pourcentage de la population.

Au Canada, on prévoit un solde migratoire de 0,5 % de la population au cours de la prochaine décennie, et un taux accru de 0,54 % à compter de 2020. Ces projections sont beaucoup plus élevées que celles des autres pays visés par l'enquête. Bien que l'hypothèse pour le Québec soit supérieure à celle de presque tous les autres pays, elle demeure inférieure à celle de l'ensemble du Canada. Au Japon, le solde migratoire actuel est comparable à celui de la Finlande; les projections des migrations futures au Japon n'ont toutefois pas pu être obtenues. Dans la plupart des pays, le solde migratoire est relativement faible et les taux projetés de migration sont insuffisants pour contrebalancer la faiblesse prévue des indices de fécondité.

Espérance de vie des hommes âgés de 65 ans (*diapositive 8*)

L'espérance de vie à 65 ans constitue une bonne indication de la période pendant laquelle des prestations devront être versées en vertu des régimes de retraite. Dans tous les pays étudiés, les projections montrent que l'espérance de vie augmentera rapidement. En 2000, l'espérance de vie des hommes de 65 ans allait de 15,5 ans en Finlande à 17,5 ans au Japon. La plupart des pays prévoient une amélioration de trois ou quatre ans au cours des trente prochaines années, sauf au Japon, où on s'attend à une hausse de moins de 2 ans (l'espérance de vie y est toutefois déjà relativement élevée comparativement à celle des autres pays), et au Royaume-Uni, où on prévoit une hausse de presque 5 ans. Ainsi, en 2030, l'espérance de vie des hommes âgés de 65 ans devrait atteindre entre 18 ans aux États-Unis et 21 ans en Suisse.

Espérance de vie des femmes âgées de 65 ans (*diapositive 9*)

En 2000, l'espérance de vie des femmes âgées de 65 ans variait entre 19 ans au Royaume-Uni et 22,4 ans au Japon. On s'attend à des écarts importants entre les espérances de vie dans différents pays en 2030. On peut diviser ces pays en trois groupes : les États-Unis, où l'espérance de vie est la plus faible (20 ans), le Royaume-Uni, la Finlande, la Suède et le Canada (22 à 23 ans), et la Suisse, le Japon, la France et l'Italie, où l'espérance de vie dépasse 24 ans. Dans la plupart des pays, l'écart entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes diminuera d'environ un an au cours des trente prochaines années, sauf au Japon, où l'espérance de vie des femmes continue de croître à un taux supérieur à celui des hommes.

Proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus (*diapositive 10*)

Selon les prévisions, la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus au sein de la population devrait augmenter dans tous les pays, bien qu'à des taux différents. C'est au Japon que l'on devrait constater le vieillissement de la population le plus important et le plus rapide. La proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus passera de 20 % à presque 30 %. D'ici 2030, au moins 25 % de la population du Japon, du Québec, de la Finlande et de l'Italie sera âgée de 65 ans ou plus.

La population des 65 ans et plus augmentera aussi aux États-Unis, mais la proportion sera inférieure à 20 % en 2030. Un indice de fécondité supérieur et un solde migratoire plus élevé, combinés à une espérance de vie inférieure, permettent aux États-Unis de maintenir au cours des 30 prochaines années la plus faible proportion de retraités.

Population en âge de travailler (*diapositive 11*)

La taille de la population en âge de travailler, c.-à-d. des personnes âgées de 20 à 64 ans, constitue un facteur critique pour tout régime de retraite public. D'après les résultats de l'enquête, la population en âge de travailler au Japon, en Italie et en Finlande diminuera considérablement d'ici 2030. Par contre, on projette une croissance soutenue de la population en âge de travailler aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Suède.

Taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans (*diapositive 12*)

La plupart des pays industrialisés ont récemment connu un recul des taux de participation au marché du travail chez les hommes âgés de 55 à 64 ans. Combinée à une espérance de vie accrue, cette tendance à la retraite hâtive aura des répercussions importantes sur la capitalisation des régimes de retraite, puisque la période pendant laquelle des prestations de retraite doivent être versées s'allonge.

En raison de l'écart important entre la participation au marché du travail des hommes âgés de 55 à 59 ans et de ceux âgés de 60 à 64 ans, des analyses distinctes ont été réalisées pour chaque groupe. Dans la plupart des pays, on prévoit que les taux de participation au marché du travail chez les 55 à 59 ans demeurera stable ou diminuera légèrement entre 2010 et 2030, sauf au Canada et au Québec, où on s'attend à une augmentation des taux de participation au marché du travail durant la même période. Le plus fort taux de participation au marché du travail a été constaté en 2005 au Japon, alors qu'il atteignait 94 %. Le taux le plus faible, soit 70 %, a été observé en Finlande et en France.

Taux d'activité des hommes de 60 à 64 ans (*diapositive 13*)

Dans tous les pays étudiés, les taux d'activité des hommes de 60 à 64 ans ont diminué entre 1980 et 1999. Depuis, la tendance s'est inversée et les taux d'activité ont augmenté, sauf au Japon. On prévoit que les taux de participation au marché du travail demeureront relativement stables jusqu'en 2030, sauf au Japon, au Royaume-Uni et au Canada, où on s'attend à une hausse.

Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans (*diapositive 14*)

Comme c'est dans le groupe des 25 à 54 ans qu'on compte le plus grand nombre de travailleurs, c'est celui-ci que nous avons choisi pour examiner la participation des femmes au marché du travail. Depuis le milieu des années cinquante, cette participation a augmenté de manière soutenue et contribué à la croissance de la population active.

En 2005, c'est en Suisse et en Finlande qu'on enregistrait le taux de participation des femmes le plus élevé, soit environ 85 %. Suivaient le Canada, la Suisse et la France, avec des taux d'environ 81 %. Les taux de participation des femmes au marché du travail étaient les plus faibles au Japon et en Italie, où ils s'établissaient à moins de 70 %. Une hausse de la participation des femmes est prévue dans tous les pays étudiés, sauf en Finlande, où on prévoit que le taux d'activité plafonnera à environ 85 %.

Écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes (*diapositive 15*)

L'écart entre la participation des hommes et des femmes au marché du travail devrait rétrécir au cours de 30 prochaines années dans tous les pays étudiés, sauf en Finlande. En 2030, l'écart le plus faible devrait s'établir à environ 5 %, en Finlande et au Québec.

Au Japon, l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes dépasse 25 % (sauf en 2030). L'une des raisons pouvant expliquer cet écart considérable est la culture japonaise, où les hommes continuent de jouer le rôle d'unique source du revenu familial. Aux États-Unis, au Canada et en Europe, le rôle traditionnel d'unique pourvoyeur de l'homme a beaucoup diminué.

Croissance annuelle de l'emploi (*diapositive 16*)

À cause de la fluctuation de la population en âge de travailler et des taux de participation au marché du travail, on s'attend à une stagnation de l'emploi au cours des 30 prochaines années. Entre 2006 et 2010, la croissance annuelle moyenne de l'emploi devrait être la plus forte aux États-Unis, où elle s'établira à 1,1 %. C'est au Japon que la croissance la plus faible devrait être enregistrée, puisqu'on projette une diminution de l'emploi d'en moyenne 0,4 % par année au cours de la même période. Après 2010, la croissance de l'emploi recule dans tous les pays, sauf aux États-Unis et au Canada.

Dans la plupart des pays industrialisés, la croissance économique future devrait être davantage influencée par la productivité du travail, et moins par l'emploi, ce qui aura des répercussions sur le taux réel de l'augmentation des salaires. À cause de la croissance plus lente de la population active, la plupart des pays prévoient une diminution du taux de chômage. En 2020, les taux de chômage projetés dans les pays étudiés s'établissent entre 4,5 % en France et 6,5 % au Canada.

Nombre de cotisants (*diapositive 17*)

Le vieillissement de la population a des répercussions importantes sur le nombre de cotisants aux divers régimes de retraite. Aux États-Unis, en Suède et au Canada, on prévoit une hausse du nombre de cotisants au cours des trente prochaines années. Dans d'autres pays, la croissance ne sera pas constante durant toute la période.

En Finlande et en Italie, le nombre de cotisants augmentera de 2005 à 2010, puis diminuera au cours des vingt années suivantes. Au Royaume-Uni, en France, au Québec et en Suisse, les effets du départ à la retraite des enfants du baby boom sur le nombre de cotisants devrait se faire sentir un peu plus tard; la croissance se poursuivra jusqu'en 2020, puis on assistera à une diminution. Au Japon, le déclin du nombre de cotisants sera constant sur toute la période de trente ans.

Taux d'inflation (*diapositive 18*)

Entre 2000 et 2005, le taux d'inflation moyen a dépassé 2,5 % aux États-Unis seulement. L'inflation semble être maîtrisée principalement parce que, au cours des dernières années, la majorité des banques centrales ont adopté une politique monétaire axée sur une cible d'inflation fixe. L'objectif de la Banque du Canada est de maintenir le taux d'inflation entre 1 % et 3 %. Les taux d'inflation à long terme projetés se stabilisent

rapidement au fil du temps, à des valeurs allant de 1,0 % au Japon à 2,8 % aux États-Unis.

Croissance réelle des salaires (*diapositive 19*)

Pour la période 2000-2005, le taux moyen de croissance réelle des salaires varie considérablement d'un pays à l'autre, allant de -0,4 % au Québec à 2,6 % en Finlande. Pour la période 2006-2010, le taux moyen de la croissance réelle des salaires devrait s'établir entre 0,2 % en Italie et 2,1 % en Suède. À long terme, le taux varie entre 1,0 % en Suisse et 2,1 % en Suède. À cause du recul de la croissance à long terme de l'emploi, on peut s'attendre à ce que la croissance réelle du PIB soit principalement attribuable à une augmentation de la productivité du travail, ce qui influe sur le taux de croissance réelle des salaires.

Conclusion (*diapositive 20*)

La population de tous les pays étudiés vieillira au cours des prochaines décennies. D'ici 2030, la population active se stabilisera ou diminuera légèrement.

Dans la plupart des pays, on s'attend à une augmentation des taux de participation des femmes au marché du travail et, au cours des prochaines décennies, à une réduction accrue de l'écart entre le taux de participation des hommes et celui des femmes. Le taux de chômage devrait aussi chuter considérablement, et la croissance de l'emploi devrait être faible ou négative.

Presque tous les actuaires des divers organismes de sécurité sociale consultés s'attendent donc à un marché du travail très différent de celui que l'on connaît depuis peu. La croissance économique au cours des prochaines décennies devrait résulter principalement de la productivité du travail plutôt que de la croissance de l'emploi, comme ce fut le cas jusqu'ici.